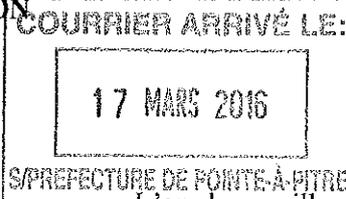


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE3^{ème} séance de l'année 2016

Mercredi 9 mars 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.03.03/260

**Autorisation donnée au Président
pour des demandes de subventions
dans le cadre du projet de requalification
de la zone d'activité économique (ZAE)
du Centre-ville de Pointe-à-Pitre**

L'an deux mille seize, le mercredi 9 mars, à 10 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est réuni au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de Monsieur Eric JALTON, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 29 février 2016.

Présents : 32		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	1 ^{er} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
Mme Héléne	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Corinne	PETRO	
M. Max	CELIGNY	
M. Justin	DESSOUT	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiyah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Max	CELIGNY	

Excusés représentés : 2
<u>Conseillers Communautaires :</u>
Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS Pouvoir à M. Georges DAUBIN
Mme Juliana FENGAROL Pouvoir à M. José GUIOLET

Excusés non représentés : 4
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
M. Fabert MICHELY Mme Josiane GATIBELZA
<u>Conseillers Communautaires:</u>
Mme Kitty WALPO M. Denis BERNADOTTE

Absents : 12
<u>Vice-Président:</u>
M. Rosan RAUZDUEL (3 ^{ème} Vice-Président) M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président) M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
Mme Marie-Camille MOUNIEN M. Michel RINÇON
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
Mme Lise Claude AZEDE Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO M. Chazy CIRANY M. Harry DURIMEL M. Daniel MARSIN M. Patrick SELLIN M. Olivier SERVA

Le Conseil Communautaire a désigné *Madame Murielle JABES* en qualité de Secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- VU le Code des Marchés publics ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2015.10.06/209 en date du 20 octobre 2015 portant sur l'autorisation donnée au Président par le Conseil Communautaire pour signer le marché public afférent à la requalification de la ZAE Pointe-à-Pitre;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis favorable de la Commission « *Développement Economique* » en date du 4 février 2016 ;

Après en avoir délibéré;

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ;

ARTICLE 1 – D'approuver le plan de financement de l'opération selon la répartition suivante :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
Etudes	300 000	FEDER/FISAC (30%)	931 500
Travaux	2 700 000	Région (20%)	621 000
Rémunération mandataire	105 000	CAP Excellence (50%)	1 552 500
Total	3 105 000	TOTAL	3 105 000

ARTICLE 2 – D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements du FEDER, du FISAC et de la Région pour l'opération de requalification de la zone d'activités économiques (ZAE) du centre-ville de Pointe-à-Pitre.

ARTICLE 3 – De donner tous les pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération

ARTICLE 4 – Le Président, le Directeur Général, le Comptable public de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 16 MARS 2016



Le Président

Éric JALTON

- Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Pointe-à-Pitre, le
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public, le

17 MARS 2016



